



LES VOYAGES

La Libre



Rêves Indiens au Pays des Maharadjahs



La Libre Evasion

Du 28 Octobre au 10 Novembre 2025




Preference

Preference Travel Team

Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 bte 4 – 1040 Bruxelles

Tél : 02/647 30 00

info@preference.be | www.preference.be

Lors de ce circuit, vous partirez à la découverte des plus belles cités du Rajasthan qui vous seront dévoilées à travers les palais de Maharadjahs, les jardins moghols et les forteresses...Delhi, Udaipur, Jodhpur, Jaipur : autant de merveilles artistiques juxtaposées pour le plus grand plaisir.

Un de nos voyages « coup de cœur » depuis des années !

Un voyage tout confort à ne pas manquer pour les authentiques amateurs de raffinement, de dépaysement, de culture et de découvertes insolites, à la rencontre d'une des civilisations les plus fascinantes...

Les moments forts et les plus de ce voyage :

- Vols Etihad au départ de Bruxelles (via Abu Dhabi)
- Hôtels 5* tout confort, rythme agréable (12 nuits)
- Soirée de GALA et logement au Fort de Khimsar (*Hôtel Héritage*)
- Pension complète
- Voyage culturel incluant de nombreux sites patrimoine UNESCO
- Excellent guide francophone
- Accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles
- Les attentions de La LIBRE
- **REDUCTION : Prix préférentiel pour toute inscription avant le 15 juillet (-250 €/personne)**

PROGRAMME

BRUXELLES → ABU DHABI → DELHI

MARDI 28 OCTOBRE

Le matin, envol au départ de Bruxelles à destination de New Delhi avec Etihad Airways (via Abu Dhabi).

Arrivée à l'aéroport international Indira Gandhi dans la nuit.

Accueil à l'aéroport et transfert à l'hôtel.

Installation et nuit à l'hôtel The Metropolitan 5* situé dans le centre-ville près de la célèbre Connaught Place (3 nuits).



DELHI

MERCREDI 29 OCTOBRE

Matinée libre pour vous reposer des fatigues du voyage.

Déjeuner dans un restaurant local et début des visites de la ville.

Delhi... capitale de l'Inde, ville de légendes. Le fil de l'histoire et l'empreinte du temps font partie de son caractère. Par ses monuments grandioses, Delhi raconte une histoire ininterrompue qui porte sur plusieurs milliers d'années.

Sa culture a accumulé les influences de plusieurs envahisseurs qui avaient fait d'elle leur capitale : les Hindous, les Perses, les Afghans, les Turcs, les Moghols et les Britanniques.



Tour panoramique de la ville avec les quartiers gouvernementaux, la Porte de l'Inde et le **Qutub Minar**, classé au patrimoine UNESCO,...

Dîner et nuit à l'hôtel The Metropolitan 5*.



DELHI

JEUDI 30 OCTOBRE

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Continuation de la découverte de la capitale avec entre autres : le **tombeau d'Humayun** (classé au patrimoine Mondial de l'UNESCO), les quartiers de Old Delhi, la maison de Gandhi,...



Déjeuner en ville en cours de visite.

Dîner et nuit à l'hôtel The Metropolitan 5*.



DELHI → UDAIPUR

VENDREDI 31 OCTOBRE

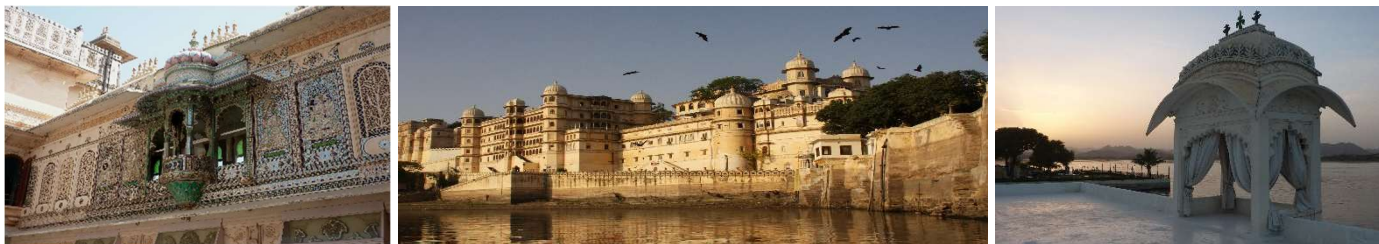
Envol à destination **d'Udaipur**, également surnommée la Venise de l'Orient. C'est l'une des cités les plus romantiques du Rajasthan. Elle regorge de palais, temples et haveli, des plus modestes aux plus extravagants.

Transfert, déjeuner léger en cours de route (à l'aéroport) et installation à l'hôtel Oberoi Trident 5* (2 nuits).



En fin d'après-midi, une agréable **balade en bateau** sur le **Lac Pichola** vous permettra d'admirer le coucher du soleil sur la ville et le City Palace.

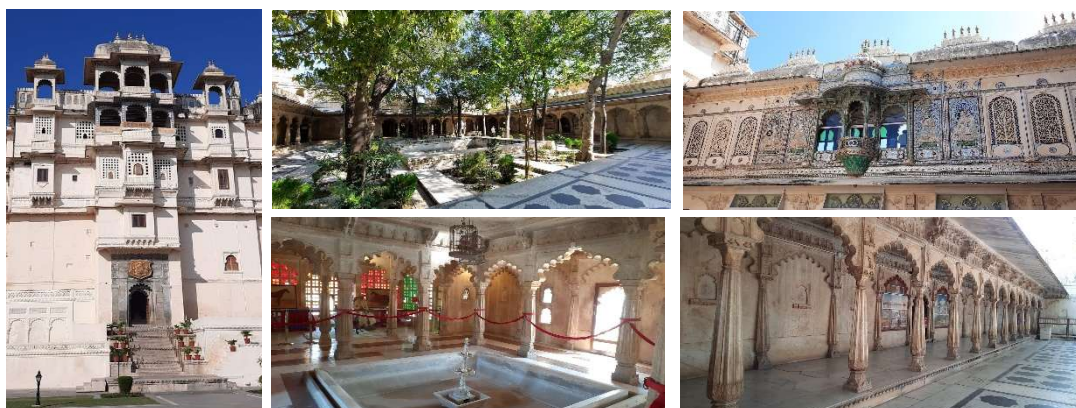
Dîner et nuit à l'hôtel.



UDAIPUR

SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE

La matinée sera consacrée à la visite de la ville avec le gigantesque **City Palace** qui surplombe le lac et est le plus vaste complexe palatin du Rajasthan. Le palais est surmonté de balcons, tours et coupoles, tandis que les terrasses supérieures offrent un superbe panorama sur le lac.



Déjeuner dans un restaurant local à **Udaipur**.

Départ à l'extérieur de la ville à la découverte des deux splendides **sites de Nagda & Eklingji**.

Nagda abrite les temples Sasbahu datant des 10^e et 11^e siècle, qui, avec leurs sculptures finement ouvragées, témoignent de la richesse de l'architecture hindoue. A quelques kilomètres de là, au village d'Eklingji où les Maharanas du Mewar avaient coutume de se faire couronner, se trouvent de très beaux temples où il est encore parfois possible d'assister au « Puja » (culte d'adoration).



Dîner et nuit à l'hôtel Oberoi Trident 5*.



Départ à travers les campagnes pour rejoindre **Ranakpur**.

Visite des superbes **temples jaïns**, considérés comme les plus importants d'Inde, tout en dentelle de marbre.



Situé dans un vallon boisé de la chaîne des Aravalli, l'ensemble des temples de Ranakpur est l'un des 5 grands sanctuaires du jaïnisme.

La dimension et la complexité architecturales de l'édifice en marbre blanc ainsi que sa riche ornementation en font le spécimen peut-être le plus marquant de l'architecture sacrée de l'Inde de l'Ouest. Chacun des 1.444 piliers du temple est sculpté de motifs floraux différents, avec en point d'orgue le jeu d'ombres et de lumières à mesure que le soleil se déplace.

Déjeuner en cours de route dans un agréable jardin.

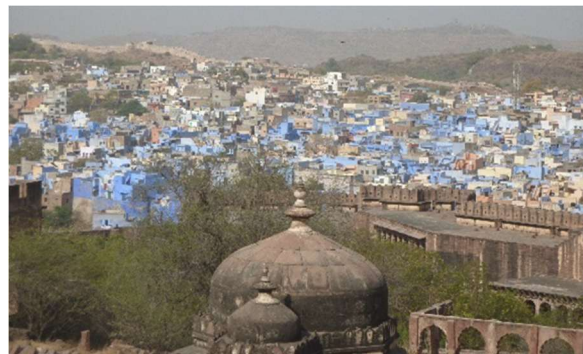
Continuation vers **Jodhpur**, à la limite du désert du Thar, la plus grande cité du Rajasthan après Jaipur.

Installation, dîner et logement à l'hôtel Novotel ITI Circle 5* (2 nuits).



Découverte de la « **ville bleue** ».

La cité de Jodhpur est dominée par sa **forteresse** massive qui couronne un rocher escarpé, au milieu de la ville. De la forteresse, on distingue les limites de la vieille ville dont les ruelles sinueuses sont propices à la flânerie. C'est l'une des cités les plus attrayantes du sous-continent indien.



Sur la route du fort, à environ 2 km de celui-ci, arrêt au **Jaswant Thada**, superbe temple de marbre blanc élevé par le fils de Jaswant Singh II.

Ensuite, visite du **Fort de Mehrangarh**, l'un des plus beaux et des plus imposants de l'Inde, construit sur un éperon rocheux.

La façade en grès rouge du palais est tout à fait remarquable. Les intérieurs comportent de nombreuses cours et salles, dont une partie est transformée en musée avec une riche collection : palanquins, miniatures, instruments de musique, costumes et meubles.

La construction de Mehrangarh débute en 1459 sous le règne de Rao Jodha, fondateur de la ville de Jodhpur. Sous le règne de Jaswant Singh (1638-1678), il prendra la forme que nous lui connaissons aujourd'hui. Mehrangarh abrite plusieurs palais, tels le Moti Mahal (palais des perles), le Phool Mahal (palais des fleurs), le Sheesh Mahal (palais des miroirs),...



Déjeuner en cours de route.

Fin d'après-midi libre pour vous reposer ou poursuivre les découvertes de la ville.

Dîner et nuit à l'hôtel Novotel ITI Circle 5*.

Après le petit déjeuner, départ par la route vers le village de **Khimsar**.

Déjeuner et installation au **Fort de Khimsar 4*** (hôtel Héritage).



En milieu d'après-midi, **safari en jeep** dans le village local et coucher de soleil dans les dunes de sable.



Soirée de GALA au Fort, dîner et nuit.

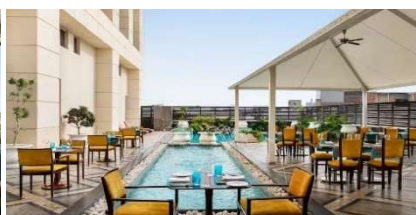
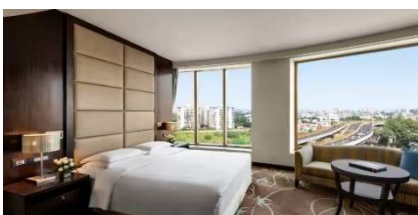
KHIMSAR - JAIPUR (+/-6H30)

MERCREDI 5 NOVEMBRE

Départ par la route à destination de **Jaipur**.

Dotée de palais fastueux, de monuments historiques et de bazars envoûtants, Jaipur - capitale du Rajasthan - doit son nom de « ville rose » à la couleur du revêtement de ses édifices. Ici, tradition et modernité cohabitent : dans les rues, les motocyclettes se frayent un passage au milieu des attelages de chameaux et les vieux paysans en turban marchent à côté des jeunes gens en jeans...

Déjeuner en cours de route. Arrêt à la petite ville sacrée de **Pushkar**, grand lieu de pèlerinage pour les hindous. En fin d'après-midi, installation et dîner à l'hôtel Hilton 5* à Jaipur (2 nuits).



Départ vers l'extérieur de la ville vers le **Fort d'Amber**, autrefois la capitale de l'ancien état du Rajputana, et visite des différents palais et des bâtiments royaux.



La **Forteresse**, superbe exemple d'architecture rajpoute, est magnifiquement située à flanc de colline, surplombant un lac dans lequel se reflètent les terrasses et les remparts. Amber fut la capitale des tribus Mina, sans doute les premiers occupants de la région. Les porches massifs, les cours, les escaliers imposants, les palais et les pavillons à colonnes attestent de la gloire et de la prospérité du fort d'Amber lors de son association avec les Moghols.



Retour en ville et déjeuner dans un charmant **Haveli**.

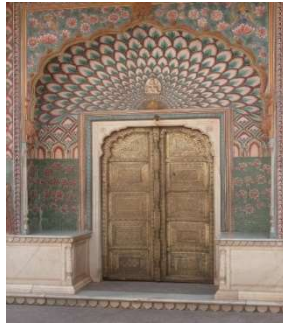
Arrêt au **palais des vents** ou « Hawa Mahal », célèbre monument de la ville et continuation des visites avec la visite de l'**Observatoire** astronomique du Prince Jai Singh II, passionné d'astronomie, appelé également « Jantar Mantar ». Il possède des instruments colossaux ayant des allures de sculptures futuristes.



Ensuite, visite du **City Palace**.

Construit au cœur de la cité de Jai Singh II, le City Palace est la résidence des maharajas de Jaipur depuis le 18^e siècle. L'ensemble est un superbe mélange d'architectures rajpoute et moghole : les édifices publics de style moghol commandent les appartements privés. Une partie est aujourd'hui ouverte au public : il s'agit du musée du Maharaja Sawai Man Singh II ou City Palace Museum.

Les collections de miniatures, de manuscrits, de tapis moghols, d'instruments de musique, de costumes royaux et d'armes qui y sont présentées sont une splendide entrée en matière pour découvrir le passé historique et artistique de Jaipur.



Dîner et nuit à l'hôtel Hilton 5*.

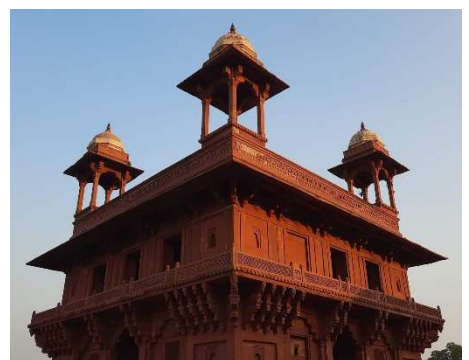
JAIPUR - AGRA

VENDREDI 7 NOVEMBRE

Après le petit déjeuner, départ vers **Agra**.

Déjeuner dans un restaurant local en cours de route.

Visite de **Fathepur Sikri** en cours de route.



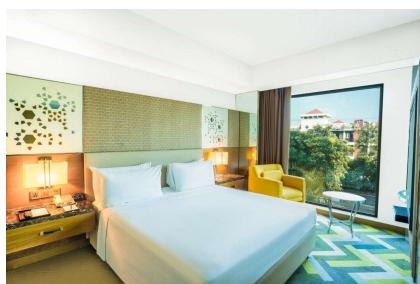
C'est l'ancienne et magnifique capitale moghole d'Akbar le Grand qui décida de quitter sa capitale pour Fatehpur. En cinq ou six ans, un ensemble de forts, de palais et de mosquées s'élevèrent. L'histoire l'obligea à abandonner Fatehpur qui devint ensuite une ville fantôme.

Continuation vers **Agra**, l'ancienne capitale des grands Empereurs Moghols et la cité du fameux Taj Mahal.

Située au bord de la rivière Yamuna, elle déploie quelques-uns des fastes des Grands Moghols, qui jetèrent sur l'Inde le manteau de soie de la culture persane.

On découvrira ici les plus belles réalisations de l'architecture moghole du 17^e siècle, représentées par le Taj Mahal, à la renommée universelle.

Arrivée, installation, dîner et nuit à l'hôtel Courtyard by Marriott 5* (2 nuits).



AGRA

SAMEDI 8 NOVEMBRE

Visite du **Fort Rouge**, construit sur une éminence dominant la rivière Yamuna : outre son aspect impressionnant, il renferme de nombreux palais aux décorations raffinées.



Déjeuner dans un restaurant local.

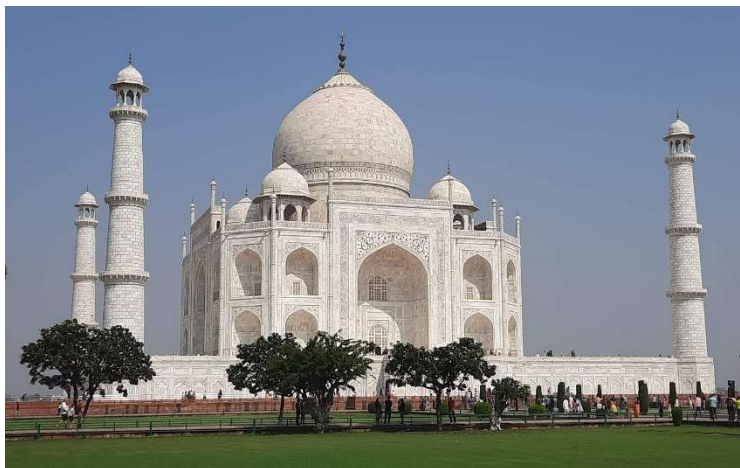


Ensuite, visite du **Itmad-Ud-Daula**, surnommé « le petit Taj Mahal ».

Fin d'après-midi libre avec possibilités de shopping.

Dîner d'adieu et nuit à l'hôtel.

Pour terminer le séjour en **apothéose, matinée complète pour la découverte ce jour du Taj Mahal**, le monument le plus célèbre de l'Inde construit par l'Empereur moghol Sha Jahan pour son épouse Mumtaz Mahal, l'Elue du Harem. C'est sans conteste l'œuvre de référence dans l'architecture moghole.



Le travail sur le Taj démarra en 1632. Il fallut 21 ans pour le construire avec l'aide des talents les plus remarquables et environ 20.000 ouvriers recrutés dans toute l'Inde ainsi qu'en Asie centrale qui travaillaient sous l'œil vigilant de Shah Jahan lui-même, alors que l'argent coulait à flots du trésor royal.

Si le Taj est une pure merveille de grâce architecturale sous tous les angles, la beauté des détails est encore plus surprenante. Les bas-reliefs sculptés dans le marbre sont d'une élégance parfaite, les incrustations de pierres précieuses et semi-précieuses (35 variétés différentes) sont sans pareille.

Déjeuner dans un restaurant local.

Trajet de retour vers **Delhi** (+/- 4h00 de route).

Transfert vers l'aéroport et envol à destination de Bruxelles avec Etihad Airways (via Abu Dhabi).

DELHI → ABU DHABI → BRUXELLES**LUNDI 10 NOVEMBRE**

Arrivée le matin à Bruxelles.

***** FIN DE VOTRE SEJOUR *****

NAMASTE !

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS.

PRIX PRESTO REDUIT pour toute inscription jusqu'au 15 juillet 2025 (- 250 €/personne) :

Le prix par personne en chambre double : **4.250 €**

Le supplément single est de : **1.250 €**

PRIX NORMAL – inscription à pd 16/07/2025 (sous réserve de disponibilité) :

Le prix par personne en chambre double : **4.500 €**

Le supplément single est de : **1.250 €**

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux entre Bruxelles et Delhi avec la compagnie Etihad Airways (via Abu Dhabi)
- ✍ Le vol domestique Delhi - Udaipur avec la compagnie Air India
- ✍ Les taxes d'aéroport (82 € à l'heure actuelle sous réserve de modifications par la compagnie aérienne)
- ✍ Les transferts et les transports en autocar DELUXE climatisé
- ✍ Le logement (11 nuits) et petit déjeuner dans les hôtels 5* mentionnés (ou similaires - normes locales)
- ✍ Le logement (1 nuit) au Fort de Khimsar (hôtel Héritage) et la soirée de gala
- ✍ Le circuit en pension complète
- ✍ Les visites, excursions et surprises prévues au programme et le droit d'entrée sur les sites
- ✍ Les services d'un excellent guide local parlant français pour l'ensemble du circuit
- ✍ L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles
- ✍ La TVA d'application
- ✍ La prime du fonds de Garantie
- ✍ Les attentions de La Libre Belgique

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les frais de visa (*obtenu sur internet +/- 25 € sous réserve de modification par les autorités*)
- ✍ Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- ✍ Les boissons, les pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les assurances (annulation, assistance, bagages).

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs, taux de change et TVA en date du 08/04/2025

REMARQUES IMPORTANTES :

- POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN **PASSEPORT INTERNATIONAL VALABLE MINIMUM 6 MOIS APRES LA DATE DE RETOUR**. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.
- UN VISA SERA EGALEMENT NECESSAIRE POUR SE RENDRE EN INDE (*OBTENTION SUR INTERNET AU PLUS TOT 30 JOURS AVANT LE DEPART – UN MODE D'EMPLOI SUIVRA EN TEMPS UTILES*).
- AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A CE VOYAGE. N'HESITEZ CEPENDANT PAS A CONTACTER VOTRE MEDECIN POUR CONNAITRE SES EVENTUELLES RECOMMANDATIONS PARTICULIERES.
- L'ORDRE DES VISITES POURRAIT ETRE MODIFIE SI BESOIN ET ADAPTE EN FONCTION DES NORMES EN VIGUEUR AU MOMENT DU VOYAGE POUR LE BON DEROULEMENT DE CELUI-CI, EN FONCTION DES RESTRICTIONS EVENTUELLES, DES CONSEILS DU GUIDE, DES ALEAS DU TRAFIC, ETC...
- LES PHOTOS SONT PRESENTES A TITRE ILLUSTRATIF ET SONT NON CONTRACTUELLES.

CARTOGRAPHIE :



INSCRIPTION AU VOYAGE À FORFAIT : RAJASTHAN - du 28 Octobre au 10 Novembre 2025

La Libre Evasion

A RENVOYER CHEZ : PREFERENCE - TRAVEL TEAM (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNÉ(E),

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
N° POSTAL : LOCALITE :
TELEPHONE : GSM : FAX :
ADRESSE E-MAIL :

RÉSERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)
DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :
N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)
DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :
N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE À 1 LIT ☐ DOUBLE À 2 LITS ☐ DOUBLE À PARTAGER ☐ SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE EPIDEMIES (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PRIX : ☐ **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 JUILLET 2025 : 4.250 €**

☐ APRES LE 15/07, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **4.500 €**

☐ LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **1.250 €**

TAXES D'AÉROPORT INCLUSES - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AÉRIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

SI VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE A L'ASSURANCE, MERCI DE BIEN VOULOIR AJOUTER LE MONTANT TOTAL DE LA PRIME AUX 30% D'ACOMPTE.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 28 SEPTEMBRE 2025.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
RÉFÉRENCE : RAJASTHAN VLL - D.3931

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTÉES.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE XPLORASSUR, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À _____, LE _____

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyage par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité. Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®

Tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08

www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652

01/07/2018